



**MILIEUX
HUMIDES**

Bourgogne - Franche - Comté

3^e séminaire technique régional sur les milieux humides

Pratiques et enjeux de l'agriculture en milieux humides : amplifier les synergies entre les acteurs

Organisé par le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

**26 & 27
mars 2026**

à Dijon



3^e séminaire technique régional sur les milieux humides



Jeudi 26 et vendredi 27 mars 2026
à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH)
à Dijon

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Programme synthétique	4
Programme détaillé	5
Informations pratiques	10

Présentation générale

Pratiques et enjeux de l'agriculture en milieux humides : amplifier les synergies entre les acteurs

Avec plus de 50% des milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté concernés par un usage agricole, la préservation des milieux humides ne peut se concevoir sans un lien fort entre acteurs de la profession agricole, gestionnaires de milieux humides et animateurs territoriaux.

À la suite de deux premières éditions en 2018 et 2022, le séminaire régional du Pôle Milieux humides Bourgogne Franche-Comté revient, cette année, avec pour objectif de rassembler les acteurs techniques de la région autour de la thématique des milieux humides.

Dans cet objectif, ce séminaire vise à partager des éléments de cadrage, des retours d'expériences et des outils mobilisés dans les territoires. Par la diversité des formats et des thématiques abordées, cette rencontre sera l'occasion de renforcer les synergies entre l'exploitation agricole et la gestion des milieux humides.



Le séminaire se déroulera de la façon suivante :



- Les **séances en plénière** permettront de partager le **cadre d'actions national ou régional**, ainsi que son application dans les territoires à travers des **illustrations concrètes**.
- Des outils et leurs applications seront présentés au cours d'**ateliers au choix** pour les participants parmi 6 thématiques.
- Ces différents témoignages seront également complétés par **5 visites sur le terrain**, au choix des participants.

Programme synthétique

Jeudi 26 mars 2026 à partir de 9h

> **Accueil** de 9h à 9h30

> **Introduction** de 9h30 à 11h

- Discours introductifs
- Introduction du séminaire

> **Plénière** de 11h30 à 12h30

- 4^e Plan national milieux humides
- Réglementation de l'agriculture en zones humides

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Plénière** de 14h à 17h15

- Politique Agricole Commune et milieux humides
- Approches foncières en milieux humides
- Plans d'actions en faveur des espèces et habitats de milieux humides
- Sensibilisation et formation

> **Temps convivial** de 18h à 22h



Vendredi 27 mars 2026 à partir de 8h30

> **Visites de terrain** de 8h30 à 12h30

- Visites de terrain au choix parmi 5 sites

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Ateliers** de 14h à 15h30

- Choix de 2 ateliers sur les outils parmi 6 proposés

> **Conclusion** de 16h00 à 16h35

- Conclusion du séminaire
- Discours de clôture



Programme détaillé

Jeudi 26 mars 2026 à partir de 9h

> Accueil de 9h à 9h30

> Plénière de 9h30 à 11h

Discours introductifs de 9h30 à 10h

- **Discours introductif pour les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté.**
Muriel LORIOD-BARDI, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **Discours introductif pour la Région Bourgogne-Franche-Comté.**
Isabelle ROUGIEUX ou Jean-Noël THOMAS, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Discours introductif pour les Agences de l'eau.**
Guillaume HOEFFLER, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Introduction du séminaire de 10h à 11h

- **Présentation du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté et introduction au séminaire.**
Clément BASTIN, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **Le changement climatique et son impact sur la ressource en eau pour l'agriculture en France et en région Bourgogne Franche-Comté.**
Léa LAURENT, Centre de recherches de climatologie, laboratoire biogéosciences, Université Bourgogne Europe

> Pause de 11h à 11h30

> Plénière de 11h30 à 12h30

4^e Plan national milieux humides de 11h30 à 12h

- **Les actions du Plan national milieux humides sur le volet agricole.**
Mélanie BORDIER, Forum des marais atlantiques et Silène LEVOIR-LEVILLAIN, Chambre d'agriculture France, coordinatrices du groupe thématique agriculture, forêts et loisirs du Plan national milieux humides

Règlementation de l'agriculture en zones humides de 12h à 12h30

- **Cadrage réglementaire des zones humides en contexte agricole.**
François BALMES, Direction départementale des territoires de Saône-et-Loire
- **Charte départementale « Zones humides et travaux hydrauliques ruraux ».**
François BALMES, Direction départementale des territoires de Saône-et-Loire et Bertrand DURY, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire



Programme détaillé

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Plénière** de 14h à 15h30

Politique Agricole Commune et milieux humides de 14h à 14h45

- **Mise en œuvre de la PAC sur les milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté.**
Clélia JACQUOT, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté
- **Valoriser les bonnes pratiques sur les prairies humides de la vallée de l'Ognon.**
Rachel LOUIS, Syndicat de la vallée de l'Ognon
- **Les MAEC sur la tête du bassin versant de l'Armançon : un outil et deux opérateurs au service des enjeux environnementaux du territoire.**
Mélanie DEWAELE, Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Armançon et Mariane HARMAND, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Approches foncières en milieux humides de 14h45 à 15h30

- **Safer BFC : foncier, agriculture et milieux humides.**
Julien BERTIN, Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne-Franche-Comté
- **Animation foncière dans le cadre du projet de restauration du lac et du marais de Chambly (39).**
Loïc BAILLY, Fédération départementale des chasseurs du Jura
- **Cahier des charges du Comté et préservation des tourbières : une approche innovante.**
Alain MATHIEU, Comité interprofessionnel de gestion du Comté

> **Pause** de 15h30 à 16h



Programme détaillé

> Plénière de 16h à 17h15

Plans d'actions en faveur des espèces et habitats de milieux humides de 16h à 16h45

- **Déclinaison régionale des plans d'actions espèces liés aux milieux humides agricoles.**
Dominique ORTH et Sarah PIERRE, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté
- **Protection des courlis cendrés et vanneaux huppés : actions et axes de travail.**
Nicolas TERREL, Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs et Alexis VELDEMAN, Ligue de protection des oiseaux Bourgogne-Franche-Comté
- **Plan national d'actions «Flore et végétations menacées des prairies de fauche humides de l'Est de la France».**
Marc VUILLEMENOT, Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – observatoire régional des invertébrés

Sensibilisation et formation de 16h45 à 17h15

- **AgriClimEau : créer des espaces de dialogues, produire et partager des savoirs pour favoriser ensemble l'adaptation des fermes au changement climatique.**
Lucie LIEGE, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Yonne et Nièvre
- **Un double regard sur les prairies pour mieux concilier agronomie et biodiversité.**
Sylvie BOMBRUN, Chambre d'agriculture du Jura

> Sorties culturelles et temps convivial de 18h à 22h

Le Pôle Milieux humides vous propose un moment de détente et de découverte à la Cité de la Gastronomie et au Muséum d'histoire naturelle de Dijon.

1 visite au choix parmi les 3 propositions (30 pers./visite) de 18h à 19h :

SORTIE CULTURELLE 1

Visite guidée de la Cité de la gastronomie et du vin

SORTIE CULTURELLE 2

Dégustation de vins de Bourgogne en présence d'un caviste

SORTIE CULTURELLE 3

Visite guidée du Muséum d'histoire naturelle de Dijon

APÉRITIF DÎNATOIRE AU BAR, LE BAMAGOTCHI

de 19h15 à 22h

Apéritif suivi d'un cocktail dînatoire au cœur de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon



Programme détaillé

Vendredi 27 mars 2026 à partir de 8h30

> Visites de terrain de 8h30 (départs échelonnés) à 12h30

1 visite au choix parmi les 5 propositions

VISITE 1 - Départ à 8h30

- Comment la ferme de Conclois, des éleveurs de brebis laitières, donnent de la valeur par l'usage à une prairie humide ? BURE-LES-TEMPLIERS (21)

Maxime BOILLLOT, SCOPELA et Jean-Yves VANSTEELANT, Parc national de forêts

VISITE 2 - Départ à 8h30

- Prairies et bocage d'Ouroux-sur-Saône : les modalités de gestion agricole de ces milieux alluviaux, quelles approches sur un territoire aux enjeux multiples ? OUROUX-SUR-SAONE (71)

Bastien AGRON et Cécile BARBIER, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

VISITE 3 - Départ à 8h30

- Les Prés Foras à Gray : reconversion d'une ancienne peupleraie en prairie humide et mégaphorbiaie. GRAY (70)

Clément HENNIAUX, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

VISITE 4 - Départ à 8h45

- Retour d'expérience après travaux de restauration d'une mare agricole, témoignage d'éleveur. CENSEREY (21)

Lisa LEPRÊTRE, Société d'histoire naturelle d'Autan – observatoire de la faune de Bourgogne et Joseph RACINE, Syndicat mixte des bassins versants de l'Arroux et de la Somme

VISITE 5 - Départ à 8h45

- Approche foncière et pratiques d'élevages sur la Ferme de Cent Fontaines. ÉTALANTE (21)

Orianne GUILLOU, Terre de liens et Marion PAUSIN, La ferme du vallon

> Pause déjeuner de 12h30 à 14h

> Ateliers « Outils » de 14h à 14h40 puis de 14h50 à 15h30

2 ateliers successifs de 40 min à choisir parmi 6 propositions

ATELIER 1 - LA DÉMARCHE PÂTUR'AJUSTE

- La flore fonctionnelle du réseau Pâtur'Ajuste, un outil pour avoir un langage commun avec les éleveurs·euses sur les végétations naturelles.

Maxime BOILLLOT, SCOPELA

- Pâtur'Ajuste, une démarche territoriale qui accompagne les éleveurs·euses à donner de la valeur aux végétations naturelles, exemple avec le Parc National de Forêt.

Jean-Yves VANSTEELANT, Parc national de forêts

ATELIER 2 - LA CONTRACTUALISATION AGRICOLE

- Démarche de choix des contrats agricoles sur milieux humides.

Marie AMANN et Isabelle GIROUD, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

- Contractualisations agricoles sur la RNR des tourbières du Morvan : exemples de BRCE et de contrats de prêt à usages.

Magali BOUDEAU, Département de la Nièvre et Christine DODELIN, Parc naturel régional du Morvan

Programme détaillé

ATELIER 3 - LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

- **Paielements pour services environnementaux sur 3 BAC prioritaires du Haut-Nivernais.**
Amira NABLI, Ville de Clamecy
- **Première analyse sur le dispositif expérimental des PSE du Pays Graylois.**
Frédéric OCHEM, Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Graylois

ATELIER 4 - SUIVIS DES PRATIQUES AGRICOLES

- **Boîte à outils Mhéo : des ressources pour le suivi-évaluation de la gestion de zones humides.**
Suzanne GUYARD, Fédération des conservatoires d'espaces naturels
- **Suivis sur les milieux humides agricoles de la Vallée du Branlin : un outil de concertation.**
Cédric FOUTEL, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

ATELIER 5 - DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES EN ZONES AGRICOLES

- **Diagnostic de zones humides et compensation.**
Bertrand DURY, Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
- **Inventorier les milieux humides : le cas des prairies.**
Léa JACQUET et Cécilia VENET, Fédération départementale des chasseurs du Jura - comité départemental en faveur des zones humides du Jura

ATELIER 6 - DÉMARCHES TERRITORIALES

- **Optimiser la fonctionnalité des zones inondables : présentation de l'action Zone d'expansion des crues.**
Juliette DEREPEPE et Vassili KYPREOS, Établissement public territorial du bassin de la Seine Grands Lacs
- **Démarches et ressources à disposition des collectivités pour s'engager dans des actions en faveur des zones humides.**
Lucie PERRODIN et Marie-Laure SERGENT, Agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté

> **Pause de 15h30 à 16h**

> **Plénière de 16h à 16h35**

Conclusion du séminaire de 16h à 16h15

- **Conclusion du séminaire et suites à donner.**
Clément BASTIN, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Discours conclusifs de 16h15 à 16h35

- **Discours conclusif pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté.**
Hadrien MAURIAC, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté
- **Discours conclusif pour les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté.**
Régis DESBROSSES, président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

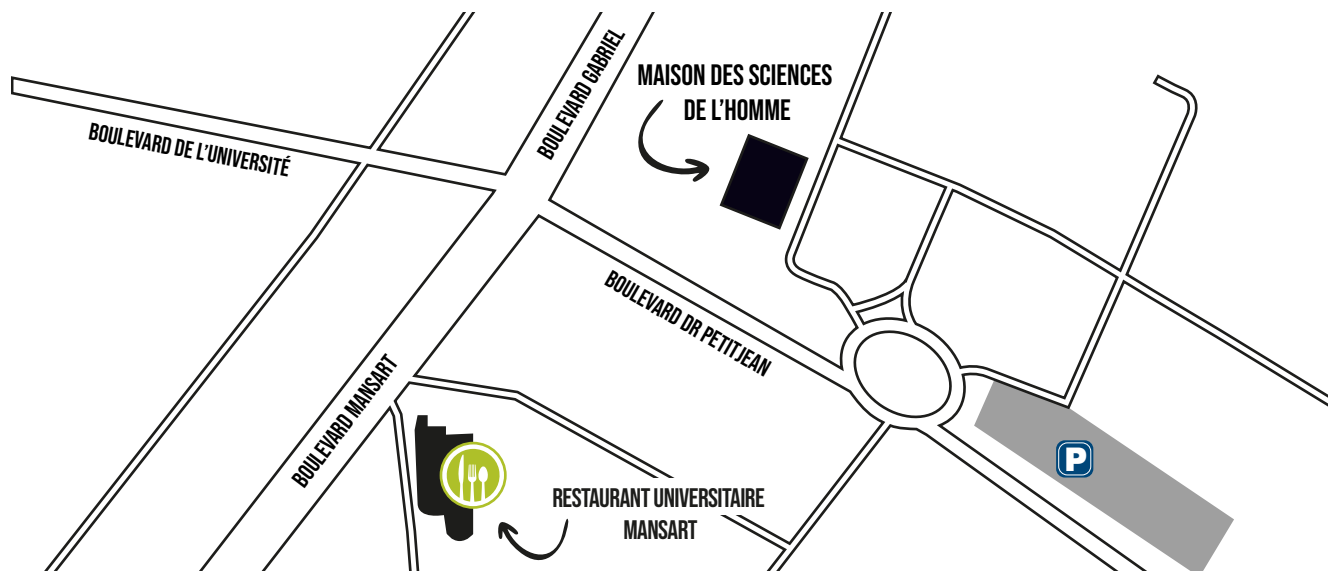
Informations pratiques

> Dates

Jeudi 26 mars de 9h à 17h15
et vendredi 27 mars 2026 de 8h30 à 16h35

> Adresse

Maison des Sciences de l'Homme (MSH)
6 esplanade Erasme
21000 DIJON



> Inscription

Les inscriptions s'effectueront en ligne du 9 février jusqu'au 16 mars à 18h :

<https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-d-espaces-naturels-de-bourgogne/evenements/seminaire-technique-regional-sur-les-milieux-humides>



Le paiement s'effectue au moment de l'inscription. Attention, lors de celui-ci sur la plateforme HelloAsso, veuillez à modifier votre « contribution au fonctionnement de HelloAsso » (onglet récapitulatif) si vous ne souhaitez pas donner plus que le coût de vos repas.

Pour information, chaque atelier ou visite sera limité à 30 personnes maximum. La priorité sera donnée aux premiers inscrits. Un choix de substitution vous est demandé au moment de l'inscription.

> Hébergement

Afin de faciliter l'organisation de votre hébergement, nous vous partageons les propositions d'adresses suivantes :

Secteur Dijon Gare

- **Hôtel Kyriad** : 7-9 rue Docteur Albert Rémy (03 80 53 10 10)
- **Hôtel Campanile** : 15-17 avenue Maréchal Foch (03 80 43 40 01)
- **Hôtel de Paris** : 9 avenue Maréchal Foch (03 80 42 96 01)
- **Hôtel Best Western** : 22 avenue Maréchal Foch (03 80 43 53 78)

Secteur Mirande-Quetigny

- **Hôtel Kyriad Dijon Est-Mirande** : 12 -14 Rue Pierre de Coubertin (03 80 31 69 12)
- **Best Western Dijon Quetigny** : 1 Rue du Cap Vert, 21800 Quetigny (03 74 95 12 03)

Informations pratiques

> Déjeuners

Les pauses méridiennes se feront au **Restaurant Universitaire Mansart** situé au 94 Boulevard Mansart, 21000 Dijon (à 5min de la Maison des Sciences Humaines).

Les déjeuners d'un montant de 18 € par repas seront à la charge des participants et à payer en ligne au moment de l'inscription. Toute annulation après le 16 mars ne pourra être remboursée.

> Sorties culturelles et temps convivial

Ces sorties auront lieu de 18h à 19h aux alentours de la Cité de la Gastronomie. Les participants s'y rendront par leurs propres moyens : à pied, en bus ou en voiture (plus d'informations ci-dessous).

L'apéritif dînatoire se déroulera au Bamagotchi, à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, 3 rue du Faubourg Raines, à partir de 19h15 (après les visites).

Un montant de 35€ par personne, correspondant aux sorties culturelles et au temps convivial, sera à la charge des participants et participantes et à payer en ligne au moment de l'inscription. Toute réservation non annulée avant le 16 mars restera à la charge du participant.

Il est possible d'y accéder :

- à pied, 10 minutes environ, depuis les hôtels près de la gare.
- en tramway : depuis Quetigny, Ligne T1 direction Université jusqu'au terminal puis ligne L5 direction Talant Dullin - Arrêt Monge Cité de la gastronomie
- en bus : depuis la MSH ligne L5 direction Talant Dullin - Arrêt Monge Cité de la gastronomie
- Navette City : navette gratuite du centre-ville circulant du lundi au samedi.
- en voiture, deux parkings à proximité immédiate :
Parking Monge - Cité de la Gastronomie : Accès véhicule : 9, Rue des Corroyeurs
Parking Condorcet : Accès véhicule : 28, Rue Condorcet

> Visite de terrain

Les départs pour les visites de terrain seront échelonnés de la façon suivante :

- visites 1, 2 et 3 : 8h30
- visites 4 et 5 : 8h45

Les participants seront attendus devant la MSH, 20 minutes avant l'horaire de départ.

Prévoir des vêtements adaptés à la météo et à des visites de milieux humides (bottes, etc.).

Nous appliquerons lors de ces sorties le protocole d'hygiène pour lutter contre la dissémination des pathogènes des amphibiens. Merci d'amener des bottes nettoyées de leur terre, nous fournirons le matériel de désinfection.

> Espace documentaire

Un espace documentaire sera à votre disposition pendant les pauses. Vous pourrez y déposer les documents de votre structure.



Le Pôle Milieux humides existe à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté depuis 2017. Il a pour objectifs d'apporter des outils mutualisés et des conseils techniques, de dynamiser un réseau d'acteurs travaillant sur les milieux humides et d'être un relais entre les structures.

Le Pôle Milieux humides est porté par :

En Bourgogne

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fenay
contact@cen-bourgogne.fr • 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr

En Franche-Comté

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

4, chemin du Fort de Bregille - 25000 Besançon
contact@cen-franche-comte.org • 03 81 53 04 20
www.cen-franche-comte.org

CONTACTS SUR PLACE

Clément BASTIN
CEN Bourgogne
Coordinateur
Pôle Milieux humides
06 23 80 61 39

Manon GISBERT
CEN Franche-Comté
Coordinatrice
Pôle Milieux humides
06 29 30 34 81

Sandra CHATEL
CEN Bourgogne
Chargée de communication
06 11 95 37 69

Cette journée est organisée par :



Avec le soutien financier de :



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ